



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Tribunal de Commerce

0 / DEC. 2015

Brabant Wallon

Greffe



15175984

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/12/2015 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0449.893.324

Dénomination

(en entier) : **SINDRILA**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société Privée à Responsabilité Limitée

Siège : Route Provinciale, 215

1301 BIERGES

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Modification de siège social

L'an 2015, le 19 novembre au siège social à 1301 BIERGES, s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société SINDRILA. La séance est ouverte à 19 heures, sous la présidence de Mr Pieters.

Mr Le Président expose que la présente assemblée a pour ordre du jour :

1° _ Changement d'adresse du siège social

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci aborde l'ordre du jour.

1° _ Changement de siège social

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société à Drève des Quatre Chênes 1 à 1495 Villers-La-Ville.

Tous ces changements prennent effet à la signature de la présente assemblée.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à 19 heures 30.

Etabli à Bierges, le 19/11/2015

Raphaël Pieters
gérant

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature